Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2023

BERNARD BLACHERE RESTAURATION/AVIREST

Notaire

Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2023

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 24 avril 2023 sous réserves d'incidents

Maître Olivier BERGER
Notaire
16 Avenue Gabriel Péri
30400 VILLENEUVE LEZ AVIGNON

INSERTION – CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Olivier BERGER, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Olivier BERGER Notaire Associé », titulaire d'un Office Notarial à VILLENEUVE LEZ AVIGNON, Avenue Gabriel Péri, le 18 avril 2023, en cours d'enregistrement au SPFE NIMES 1, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **BERNARD BLACHERE RESTAURATION**, société par actions simplifiée (société à associé unique) au capital de 1.285.074,00 €, dont le siège est à CHATEAURENARD (13160) 365 chemin de maya, identifiée au SIREN sous le numéro 378591382 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARASCON.

A :

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2023

La Société dénommée **AVIREST**, Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à POULX (30320) 131 rue de la Draille, identifiée au SIREN sous le numéro 909398273 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES.
Désignation du fonds : fonds de commerce de Crêperie Saladerie brasserie glacier à consommer sur place et à emporter, sis à AVIGNON (84000) 43 Cours Jean Jaurès, connu sous le nom commercial TOST , actuellement CREP CAFE, et pour lequel il est immatriculé au RCS de AVIGNON, sous le numéro 378591382.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SIX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (650.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 593 914,18 EUR et au matériel pour 56 085,82 EUR.
Date d'entrée en jouissance : 18 avril 2023.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude de Maître Alexandre AUDEMARD, notaire à AVIGNON (84000), 1 rue des Ciseaux d'Or, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !